Valoris
AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE BURY

AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE

15 Mars 2021



PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Présentation de Valoris
2. Le contexte du projet
3. Les mesures d'atténuation et de suivi
4. Les retombées économiques locales et régionales
5. L'échéancier



Valoris

AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PRÉSENTATION DE VALORIS



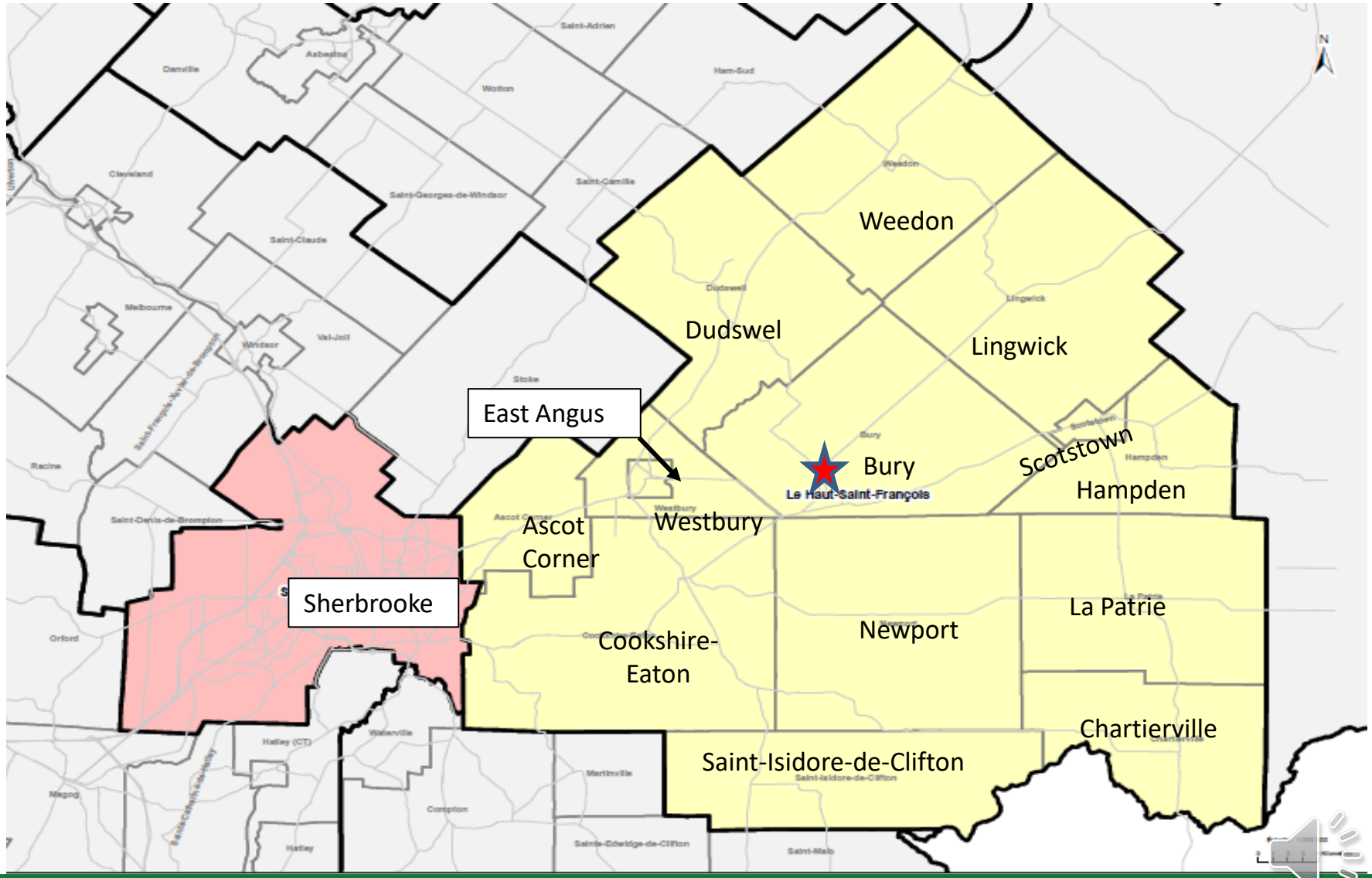
1- PRÉSENTATION DE VALORIS

- La ***Régie intermunicipale*** *du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke*
- *Fondée en 2010 par la Ville de Sherbrooke et la MRC du-Haut-Saint-François*
- *Valoris est un parc éco-industriel de 200 ha*



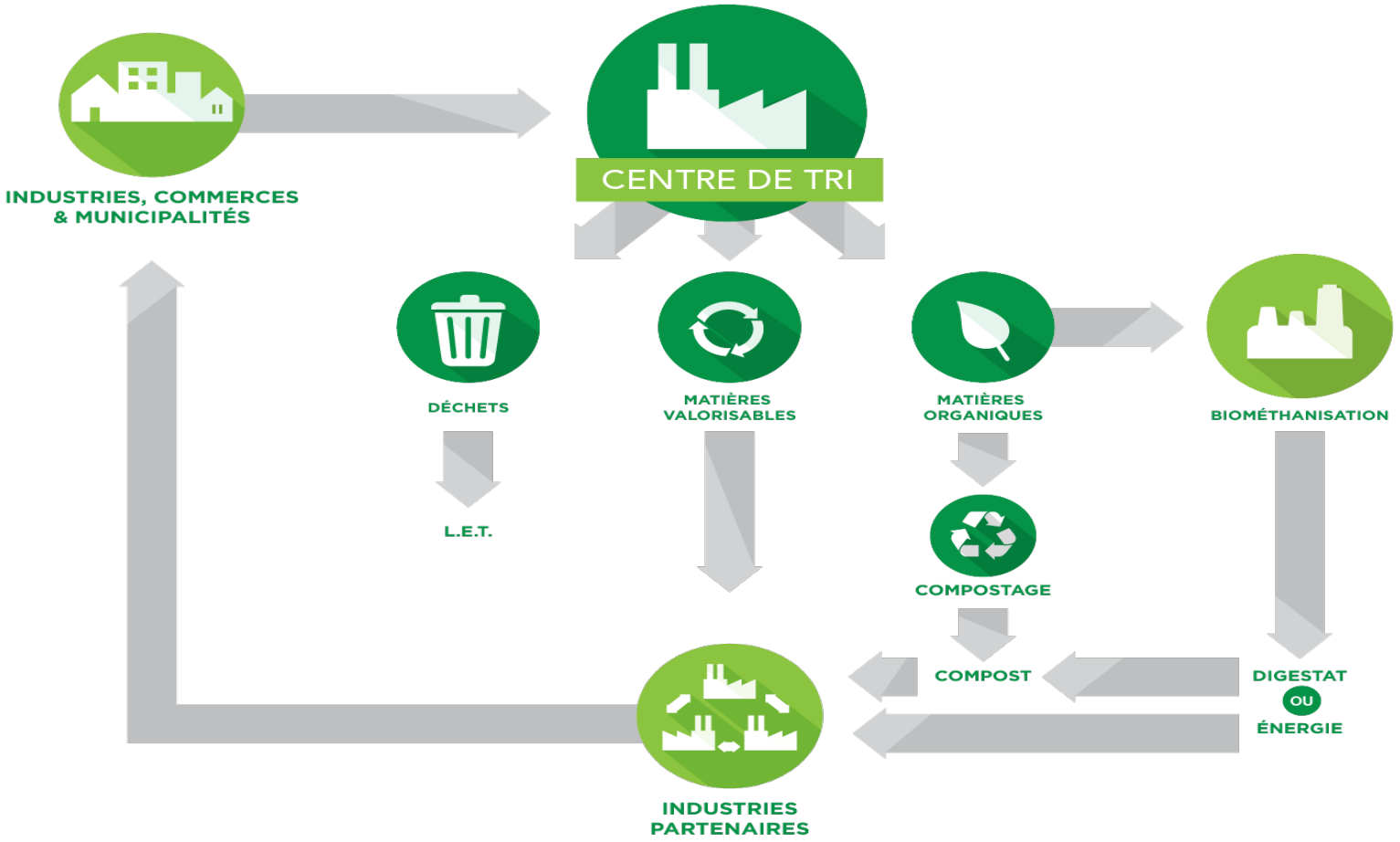
1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: LOCALISATION DU SITE

LES TERRITOIRES DESSERVIS (± 190 000 CITOYENS)

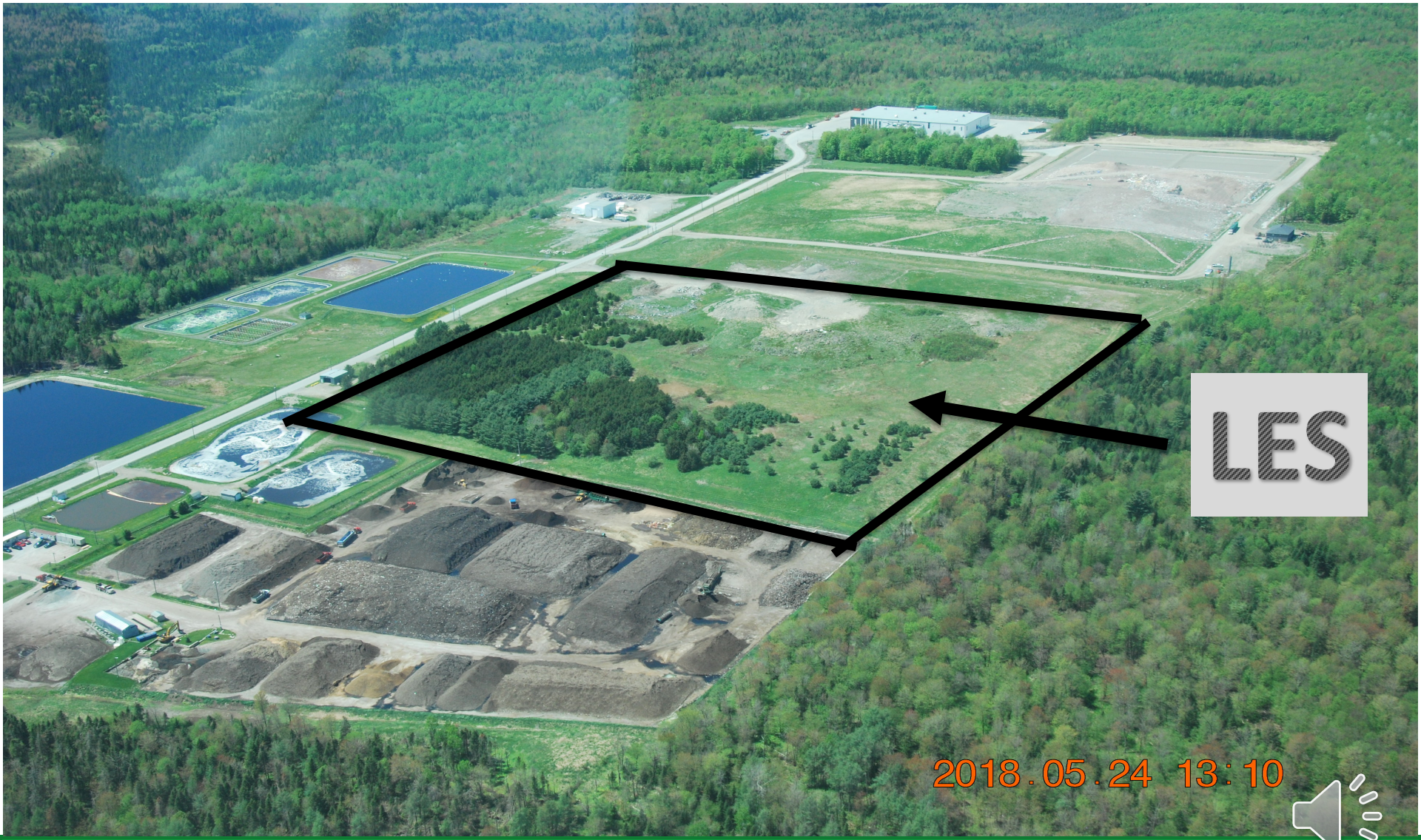


1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: LE CONCEPT VALORIS

Un centre intégré de la valorisation des matières résiduelles



1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: ACTIVITÉS DU PARC ÉCO-INDUSTRIEL



1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: ACTIVITÉS DU PARC ÉCO-INDUSTRIEL



1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: ACTIVITÉS DU PARC ÉCO-INDUSTRIEL



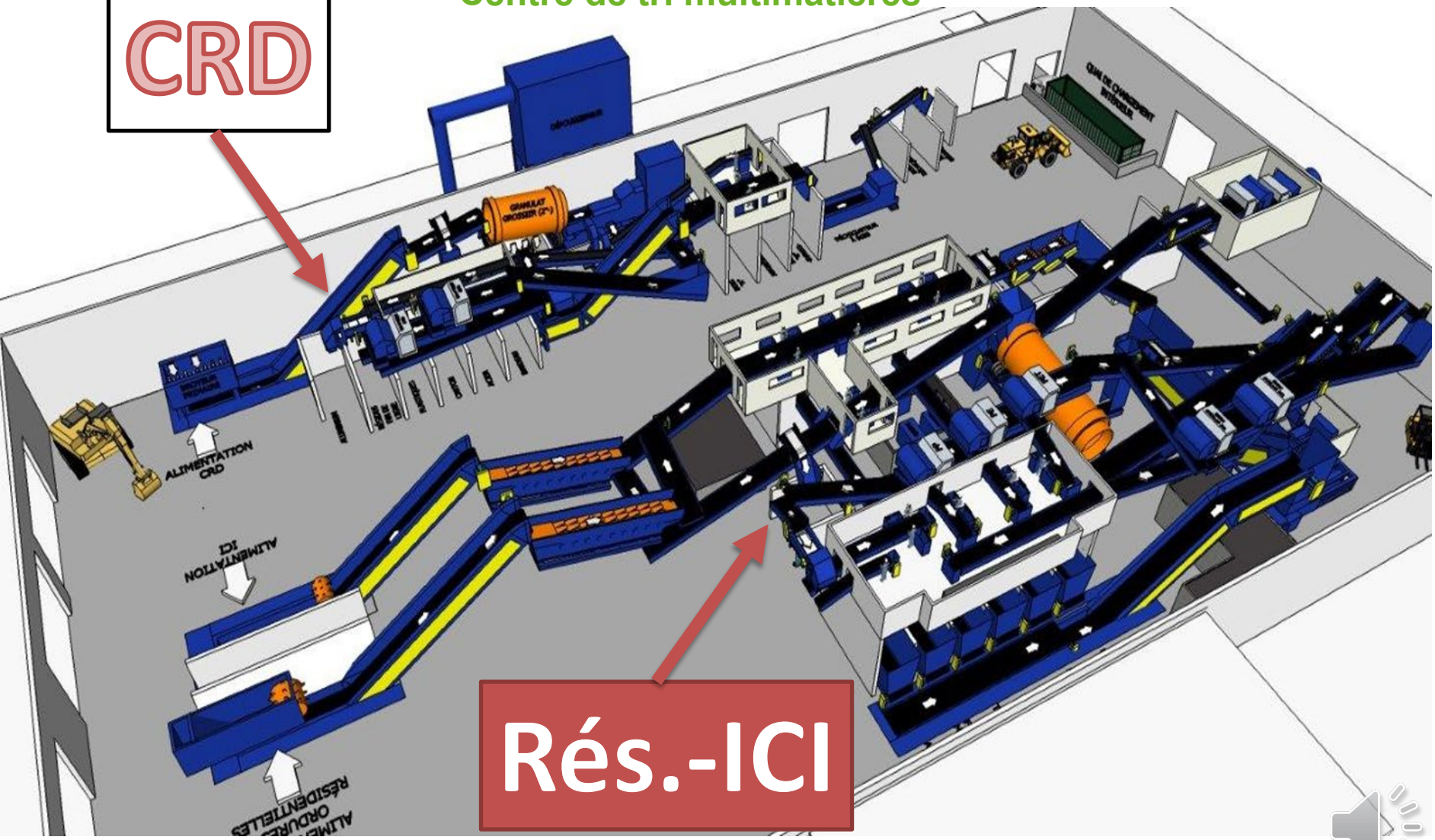
1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: ACTIVITÉS DU PARC-ÉCO-INDUSTRIEL

Centre de tri multimatières



1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: ACTIVITÉS DU PARC-ÉCO-INDUSTRIEL

Centre de tri multimatières



1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: TRAITEMENT DES EAUX LES-COMPOST

Traitement des eaux du LES et de la plateforme de compostage



1 - PRÉSENTATION DE VALORIS: INFRASTRUCTURES DU LET

Traitement des eaux de LET et torchère pour la destruction des biogaz





Valoris

AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LE CONTEXTE DU PROJET



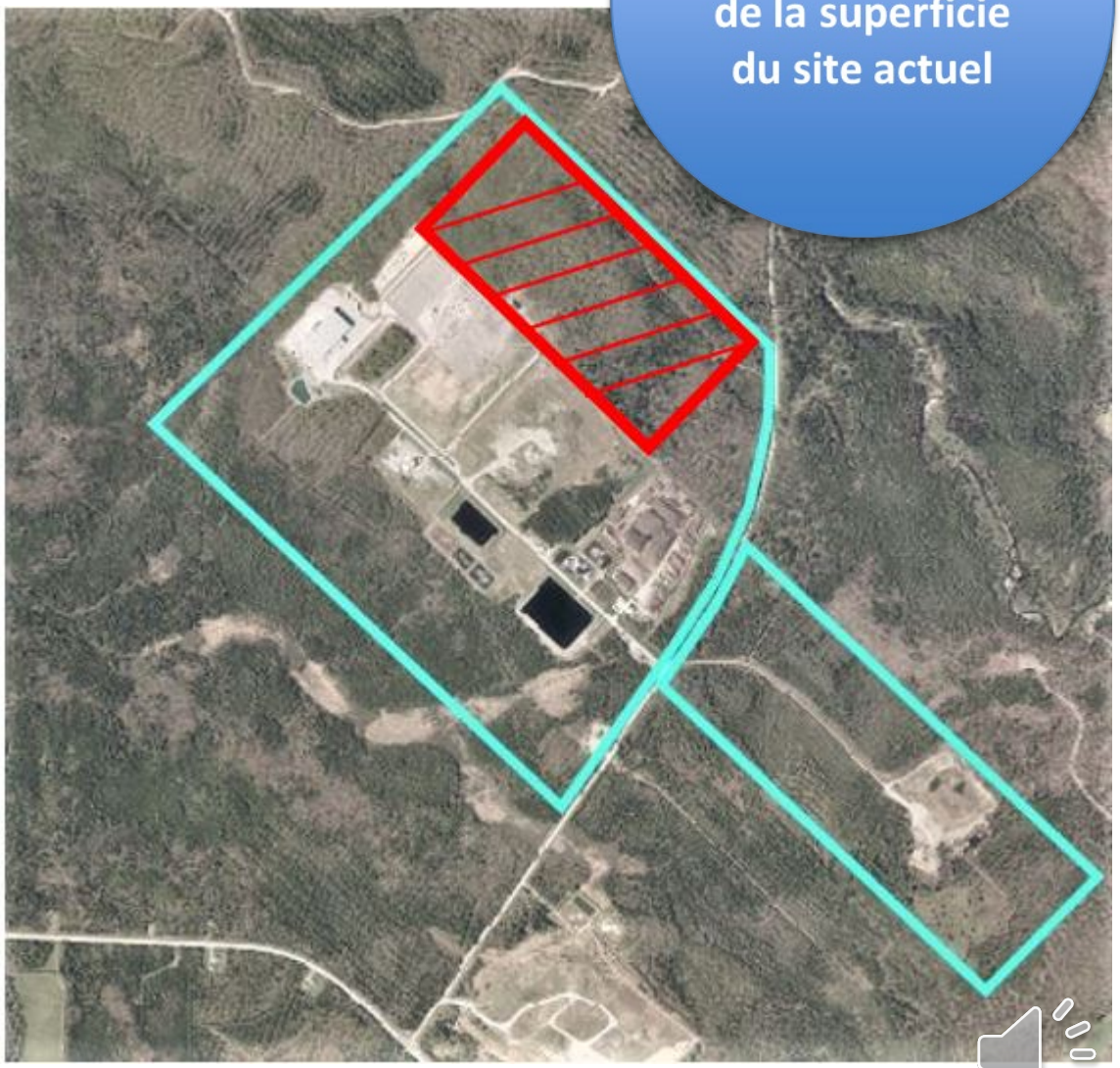
2 - CONTEXTE DU PROJET

- **L’autorisation d’exploitation arrive à terme:**
  - Certificat d’autorisation délivré en 2009
  - Autorisation d’enfouissement de 755 000 m3

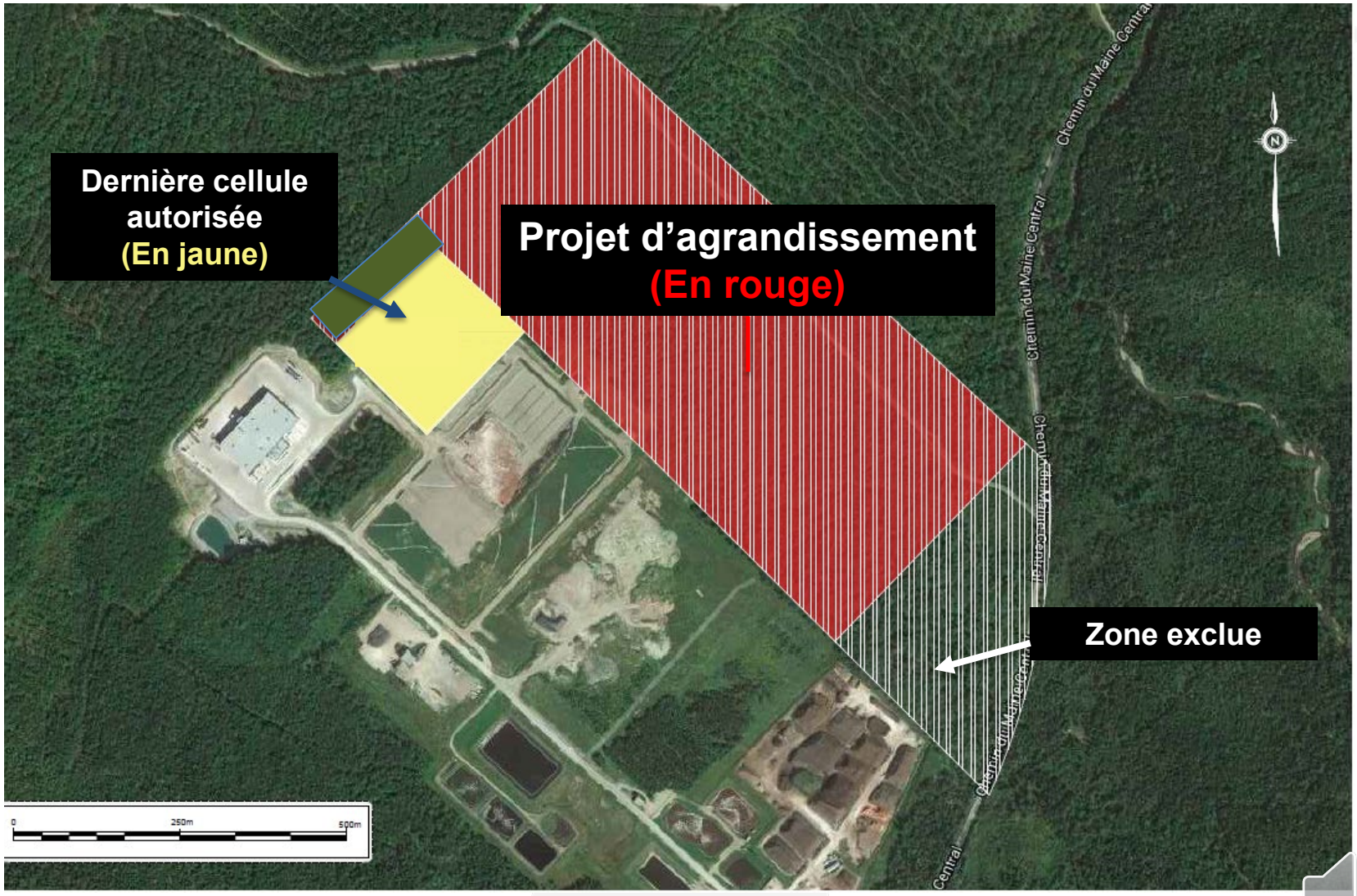


2 - CONTEXTE DU PROJET: LOCALISATION

Le projet d'agrandissement vise l'exploitation d'une nouvelle aire d'enfouissement sur la propriété de Valoris



2 - CONTEXTE DU PROJET: LOCALISATION



2 - CONTEXTE DU PROJET: CELLULES DU NOUVEAU LET



2 - CONTEXTE DU PROJET: PRINCIPAUX PARAMÈTRES

- **Capacité d'accueil :** 5 millions de tonnes (déchets et matériaux de recouvrement journalier)
- **Durée de vie :** en fonction de la quantité annuelle de déchets
  - Sur la base de 99 500 tonnes / année
  - Durée de vie de 50 ans



2 - CONTEXTE DU PROJET: BESOINS FUTURS D'ENFOUISSEMENT

Hypothèses du calcul prévisionnel

1. Évolution du taux d'élimination provincial des MR 2012-2018 selon RECYC-QUÉBEC

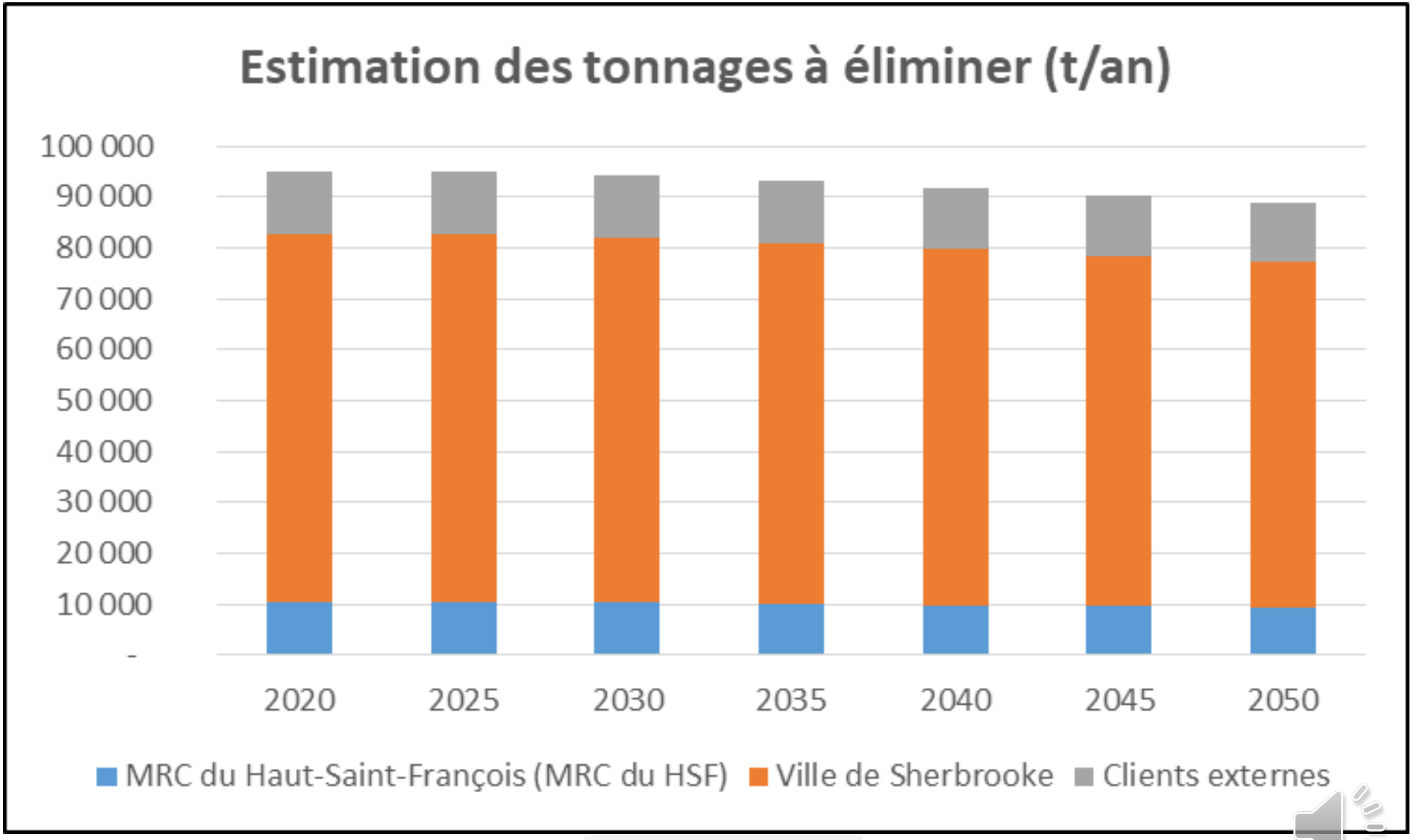
2. Perspectives démographiques 2020 - 2050

3. Taux d'élimination considéré en 2020 provenant des PGMR (Résidentiel, ICI & CRD)

MRC du Haut Saint-François	450 kg MR éliminés / personne / an
Ville de Sherbrooke	429 kg MR éliminés / personne / an

2 - CONTEXTE DU PROJET

Besoins futurs d'enfouissement



Valoris

AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI



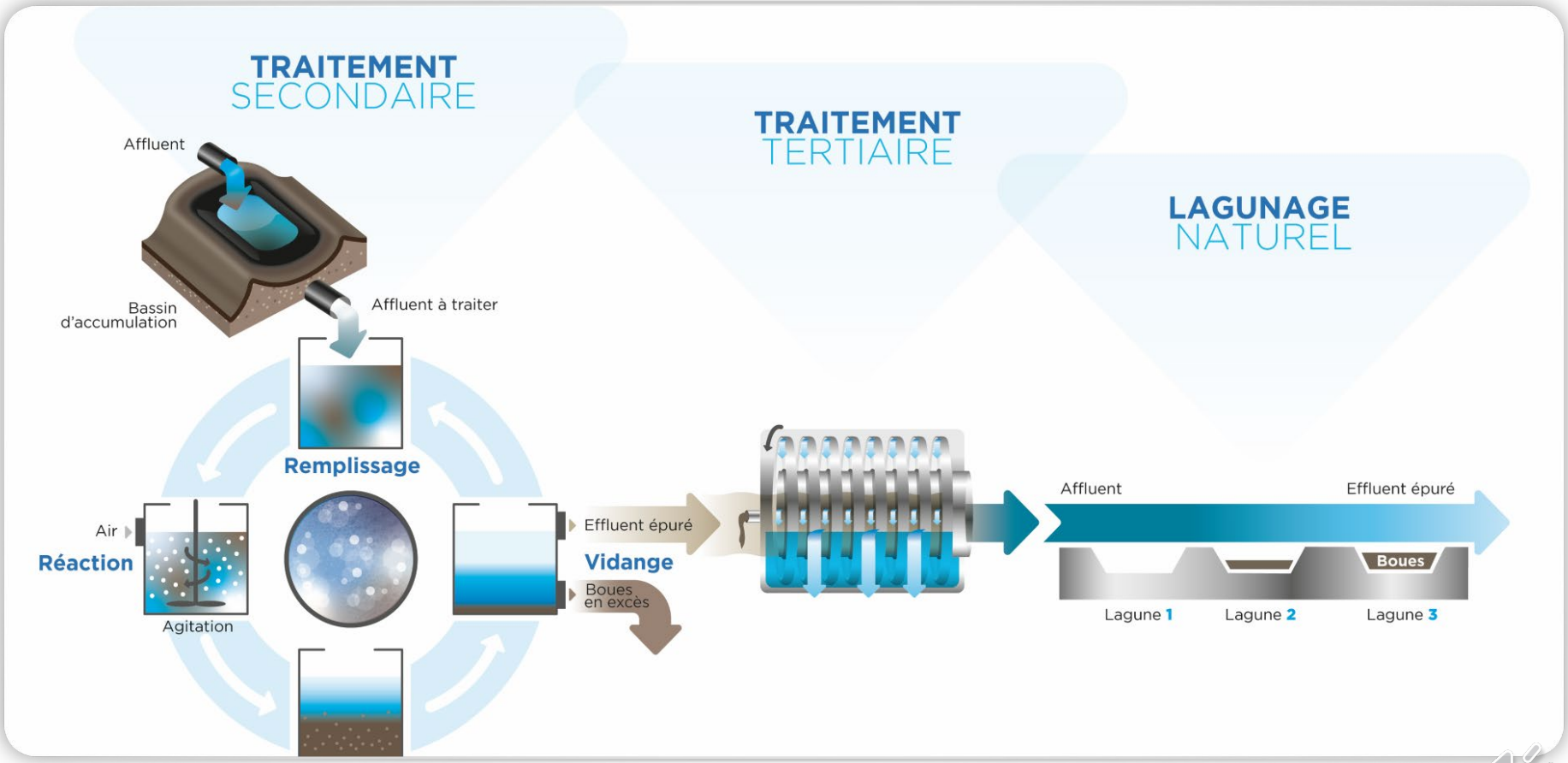
3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Qualité de l'eau

Impacts potentiels du projet
Contamination potentielle des eaux de surface et souterraines par le lixiviat
Situation observée actuellement
Système de traitement des eaux de lixiviation performant Respect des normes du REIMR et des critères du certificat d'autorisation
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Mise à niveau de la station de traitement du lixiviat Ajout de plusieurs points de contrôle pour le suivi environnemental des eaux de surface et souterraine Approche de suivi avec des « objectifs environnementaux de rejet (OER) » pour assurer la protection de la vie aquatique
Niveau d'importance attribué à l'impact : **mineure**

2 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

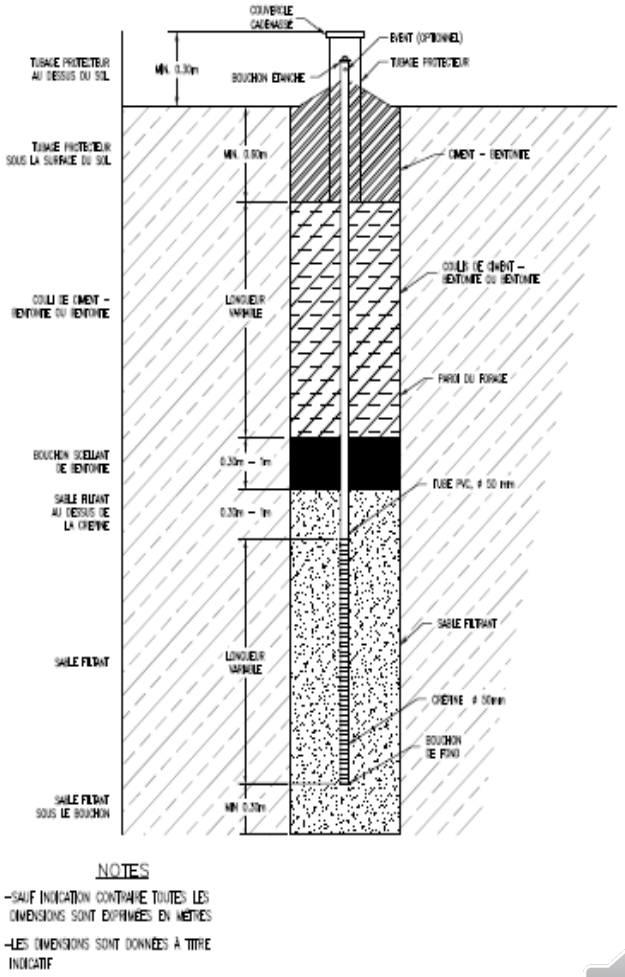
Mise à niveau de la station de traitement des eaux de lixiviation



3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Ajout au programme de suivi environnemental

- **Suivi des eaux souterraines:** ajout de 7 piézomètres pour un total de 13 piézomètres
- **Suivi des eaux de surfaces :** ajout de 3 points de prélèvement pour un total de 4 points
- **Analyse des OER**: 2 / an



2 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

- **Approche par objectif environnementaux de rejet (OER)**
- Des indicateurs de la capacité du milieu aquatique à absorber les rejets du traitement des eaux



2 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

- **Les OER sont des valeurs cibles pour des indicateurs choisis en fonction du milieu récepteur**
- Pour le site de Valoris le ruisseau Bégin: cours d'eau intermittent qui se rejette dans la rivière St-Francois



2 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI



2 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI



- **OER fixés pour Valoris le 3 février 2021**

- **L'utilisation des OER:**
  - Conception et évaluation d'un projet
  - Déterminer des normes de rejet
  - Élaborer un programme d'auto surveillance
  - Détermination des exigences pour la toxicité

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Qualité de vie : santé des populations

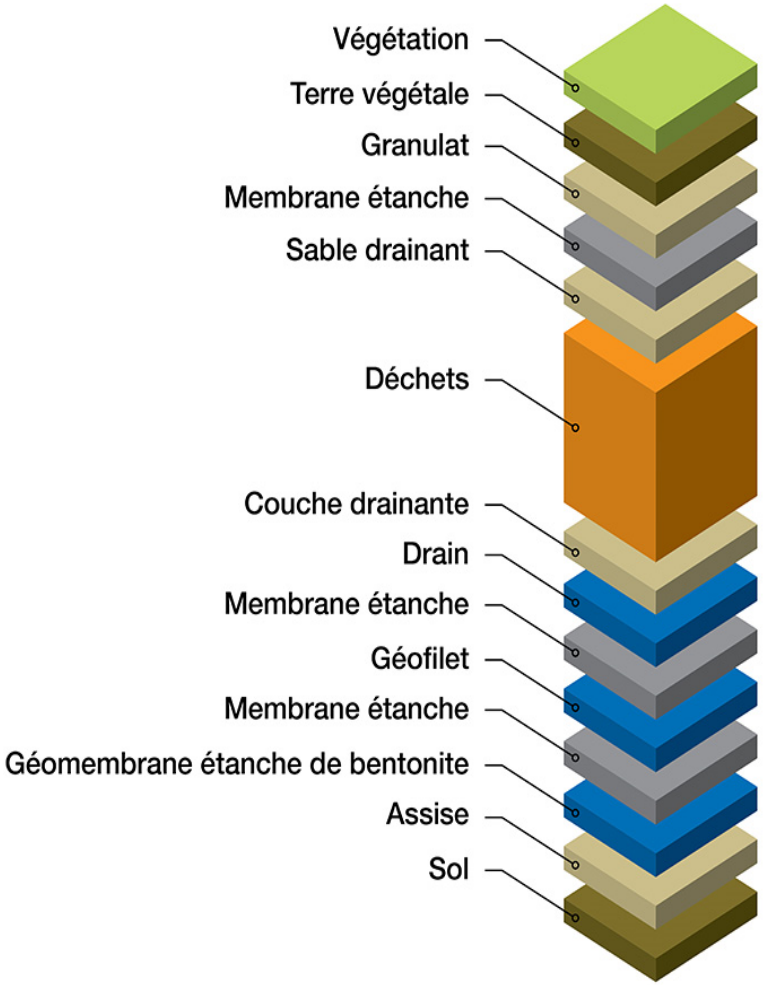
Impacts potentiels du projet
Risques pour la santé physique de la population alentour
Situation observée actuellement
Destruction des biogaz, mais émissions fugitives lors des opérations Gestion et suivi environnemental des eaux selon les dispositions du REIMR Aucune indication de problématique pour la santé des résidents riverains
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Interruption de l'utilisation des fins de CRD comme recouvrement journalier pour éviter le dégagement du soufre Fixation des OER pour améliorer la qualité des rejets au ruisseau Bury Système d'imperméabilisation à double niveau de protection dans le fond des cellules
Niveau d'importance attribué à l'impact : **mineure**

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Aménagement des cellules :

- Construction du fonds de la cellule
- **3 niveaux de protection**
- Remplissage progressif avec des déchets
- Fermeture de la cellule
- 20 nouvelles cellules





3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Qualité de vie : intégration au paysage (aspect visuel)

Impacts potentiels du projet
Visibilité des opérations d'enfouissement et du site à une distance de 1 km Intégration du site dans le paysage
Situation prospective future
Le paysage forestier et la topographie contribuent à réduire les percées visuelles sur la zone d'agrandissement Selon l'étude sur l'aspect visuel, le site s'intègre bien dans le paysage
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Plantation d'arbres le long du chemin Maine afin de compléter l'écran boisé bordant le site de compostage Simulations visuelles réalisées pour vérifier les points de vue futurs pour des distances de plus de 1 km
Niveau d'importance attribué à l'impact : **mineure**

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI





3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Qualité de vie : circulation et bruit

Impacts potentiels du projet
Bruit lors de l'aménagement et l'exploitation du site Bruit par le transport des matériaux de construction et par la circulation
Situation observée actuellement
Niveau de bruit mesuré sur le site et sur les routes d'accès comparable au niveau de bruit ambiant Accès au site par des routes régionales (108, 214 et 112) adaptées au trafic lourd
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Limitation de la vitesse des camions sur le site Aucune mesure nécessaire pour le bruit ambiant du aux opérations du site Mesure pour diminuer le bruit des soufflantes du traitement des eaux
Niveau d'importance attribué à l'impact : **non significative à mineure**

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Qualité de vie : odeurs

Impacts potentiels du projet
Impacts sur la qualité de vie de la population locale
Situation observée actuellement
Épisodes d'odeurs occasionnels par le LET et par le compostage (Englobe) 1 épisode important en septembre 2015 dû au compostage 1 épisode important en février-mars 2019 dû à l'interruption des travaux de fermeture de la cellule 5 Aucune plainte dans les 12 derniers mois
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Utilisation de membranes temporaires pour limiter les émissions de biogaz Installation de réseaux horizontaux de captation des biogaz Aire d'enfouissement réduite au minimum Mise en place d'un processus de communication avec la communauté Ajout d'une station météo
Niveau d'importance attribué à l'impact : **moyenne**

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

- **Contrôle des odeurs :**
  - Installation d'un réseau de conduites de captation horizontales
  - Installation de puits de captation verticaux
  - Réduction de la superficie ouverte à l'atmosphère à un maximum de 20 000 m. ca.



3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

- **Contrôle des odeurs :**
  - Bonnes pratiques lors de l'opération
    - Procéder aussitôt que possible au recouvrement des déchets
    - Optimiser le captage du biogaz par le balancement du réseau tous les mois
    - Entretien de la torchère



3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

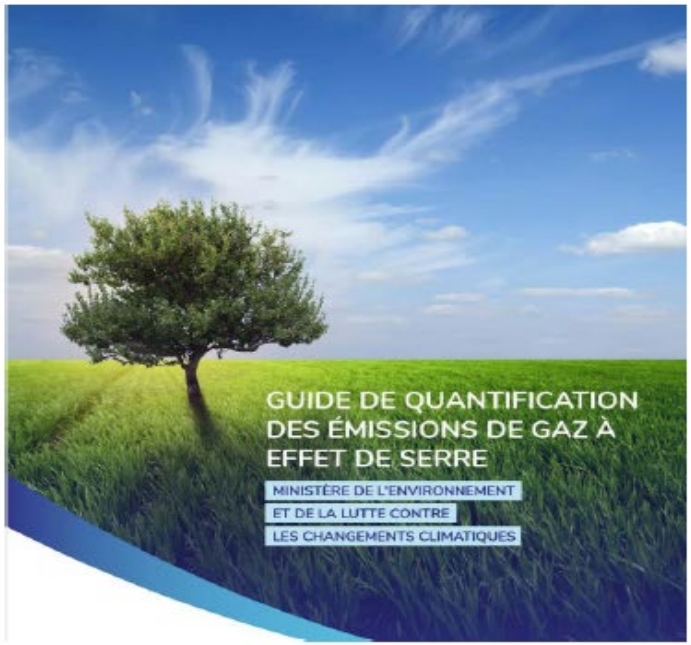
Qualité de l'air : gaz à effet de serre (GES)

Impacts potentiels du projet
Impact du projet sur le bilan des GES
Situation observée actuellement
Obligation de détruire les biogaz contenant du méthane Estimation de l'émission des GES du projet 14 140 t-eq CO_2/ année incluant : les émissions fugitives de biogaz, la combustion des produits pétroliers et le déboisement
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Quantification annuelle de l'émission des GES par le projet d'agrandissement Valorisation des arbres coupés Projet de valorisation des biogaz en préparation Reboisement de 29 ha sur le territoire de la MRC
Niveau d'importance attribué à l'impact : **mineure à moyenne**

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Guide de quantification des émissions de GES

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), 2019



http://environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/guide-quantification/guide-quantification-ges.pdf

Votre gouvernement

Québec

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Construction (C)	Exploitation (E)	Fermeture, post-fermeture (F)
Sources combustion fixes (ex. : génératrices)	Source combustion fixes (ex. : chaudières)	Sources combustion fixes (ex. : génératrices
Sources combustion mobiles (ex. : transport, machinerie)	Sources combustion mobiles (ex. : idem)	Sources combustion mobiles (ex. : idem)
Explosifs (ex. : routes, mines)	Procédés industriels, réfrigération	Transports hydrocarbures
Déboisement ex. : lieu d'enfouissement, mine, biocarburants	Énergie électrique	Émissions fugitives
Inondations des écosystèmes (ex. : barrages, digues)	Émissions fugitives (ex. : SF_6, CH_4)	

3 – LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE SUIVI

Qualité de l'habitat naturel

Impacts potentiels du projet
Impacts sur la faune et la flore
Situation observée actuellement
4,9 ha de milieu humide dispersé sur l'aire d'agrandissement 33 ha de terre boisée, dont 29 seront déboisée Avifaune abondante, dont 7 espèces de chauves-souris
Mesures d'atténuation et suivi environnemental
Création d'une nouvelle zone de milieu humide de 4,9 ha dans une sablière fermée Végétalisation des dessus de cellules à la fin de l'exploitation Installer des dortoirs de chauve-souris en périphérie Déboisement hors des périodes de nidifications Programme de reboisement de zones dans le milieu environnant d'une superficie équivalente de 29 ha
Niveau d'importance attribué à l'impact : **mineure à moyenne**

3 – LES MESURES D’ATTÉNUATION ET DE SUIVI





Sommaire des niveaux d'importance

Catégorie	Impact potentiel	Importance attribuée
Qualité de l'eau	Eaux de surface et souterraines	Mineure
Qualité de vie	Santé des populations	Mineure
	Intégration au paysage (visuel)	Mineure
	Circulation et bruit	Non significative à mineure
	Odeurs	Moyenne
Qualité de l'air	Émission atmosphérique et GES	Mineure à moyenne
Qualité de l'habitat naturel	Impacts sur la faune et la flore	Mineure à moyenne

Valoris

AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES ET RÉGIONALES



4 – LES RETOMBÉS ÉCONOMIQUES

- Investissement de l'aménagement des cellules du LET 60 millions $
- **Retombées économiques :**
  - Fournisseurs locaux : carrières, quincaillerie, combustible, électricien, entrepreneurs en construction
  - Services et fournisseurs de Sherbrooke
  - Taxes à la municipalité de Bury
  - Maintien de 40 emplois + 78 emplois indirects
  - 60 % des employés demeurent dans la MRC
  - Prise en charge du passif environnemental de la MRC
  - Projet de compensation des milieux humides / aménagement et reboisement 29,5 ha.



4 – LES RETOMBÉS ÉCONOMIQUES

Retombées économiques annuelles

Catégorie	Locale MRC	Sherbrooke	Total
Nombre de fournisseurs	38	74	**112**
Total achat annuel	2,36 M$	3,18 M$	**5,54 M $**
Répartition des employés	65%	35%	
Masse salariale annuelle	925 000 $	475 000 $	1 400 000 $

Valoris

AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'ÉCHÉANCIER



5 – L'ÉCHÉANCIER

• Délivrance du décret ministériel	Novembre 2021
• Autorisation ministériel (CA) cellule 7	Février 2022
• Déboisement pour la cellule 7	Février – mars 2022
• Autorisation ministérielle traitement des eaux	Avril 2022
• Construction cellule 7	Mai à novembre 2022
• Aménagement traitement des eaux	Mai à sept. 2022
• Démarrage traitement des eaux	Septembre 2022
• Opération cellule 7	Avril 2023



Valoris

AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Merci !

